

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFE

Lumière et santé

Le 23 mars dernier, s'est tenue, à Paris, l'assemblée générale de l'AFE, présidée par Michel Francony.

Dans cette édition de *Lux*, nous nous limiterons à énoncer les principaux temps forts de cette AG 2011.

Dans la prochaine, celle de mai-juin 2011, nous les développerons.

Outre la présentation et le vote des rapports d'activités nationales et régionales et du rapport financier, ainsi que le renouvellement du conseil d'administration, le président Michel Francony a remis les médailles Augustin Fresnel à Bernard Chaudron, Philippe Gandon Léger, Alain Le Bon, Vincent Ledoux et Gilles Pierret. Rappelons que cette distinction récompense, chaque année, les personnes qui, par leurs activités, collaborent au rayonnement et au développement de l'association. De plus, le prix Alfred Monnier a été remis, par Françoise Vienot, à

Jean-Jacques Ezrati, honoré, d'une part, pour l'ensemble de ses travaux portant sur la colorimétrie et, d'autre part, pour ses contributions à l'AFE (guide de l'éclairage des musées ; formation *ad hoc*...).

Par ailleurs, cette année, six conférences, consacrées à la « lumière et santé », ont ponctué l'AG 2011 :

- présentation et lancement du « collège santé de l'AFE » par le Pr Christian Corbé, vice-président de l'AFE, professeur de physiopathologie sensorielle aéronautique et spatiale ;
- fondamentaux Œil/ Lumière/

Vision, par le Dr Béatrice Le-Bail ;
- enjeux visuels pour les personnes âgées et malvoyantes : est-on en mesure d'établir des prescriptions ? par le Dr Cyril Chain, président du comité scientifique de l'AFE, le CIE-France, expert international « Éclairage »

au Certu, ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ;
- l'œil ne sert pas qu'à voir : l'horloge biologique et les fonctions non visuelles, par le Dr Claude Gronfier, chronobiologiste, chargé de recherche, Inserm U846, Lyon ;
- amélioration de l'environnement visuel, par Véronique Valbin, psychologue clinicienne, qui a notamment travaillé en binôme avec Jean-Jacques Ezrati à propos des établissements recevant des malades atteints de la maladie d'Alzheimer ;
- les implants rétiniens, par le Dr Serge Picaud, directeur de recherches Inserm, Institut de la Vision. ■

Actualités

Deux actualités ont caractérisé cette AG 2011 de l'AFE :

- d'une part, Jean-Claude Guillot, président de la FFIE (Fédération des entreprises de génie électrique et énergétique), a rejoint le conseil d'administration de l'AFE en remplacement de Jean-Pierre Monclin ;
- d'autre part, Michel Francony, président de l'AFE, et Dominique Michel, président de l'ATTF (Association des techniciens territoriaux de France), ont signé une convention de rapprochement entre les deux associations (voir *Lux* 261, janvier-février 2011).

COMMISSION DE SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

À propos de l'usage des lampes fluocompactes

Dans l'édition 62 des brèves de l'AFE, est rapporté l'avis émis par la CSC (Commission de sécurité des consommateurs) et relatif aux lampes fluocompactes. L'AFE commente.

Dans son avis du 22 février dernier, la CSC fait, à propos des lampes fluocompactes, plusieurs recommandations à destination des autorités françaises, des fabricants, des distributeurs et des consommateurs.

Alors que ces lampes consomment « quatre à cinq fois moins d'énergie pour des performances équivalentes en termes d'éclairage », la Commission conseille de « privilégier l'achat de lampes affichant les quantités de mercure les plus faibles possibles », et rappelle la nécessité de recycler ces lampes usagées.

Elle demande aux pouvoirs publics de préciser les valeurs maximales d'exposition aux vapeurs de mercure acceptables dans l'air ambiant pour le grand public.

Attention aux raccourcis !

« Contrairement aux dires de la CSC, il ne s'agit pas d'un nouveau débat, celui-ci ayant déjà eu lieu en 2009 lors du retrait du marché des ampoules classiques », rappelle l'AFE, en constatant que la Commission pointe, dans son rapport, deux risques qui semblent ne pas être parfaitement mesurés actuellement :

- d'une part, en cas de casse d'une lampe à domicile : il existe un seuil de concentration de mercure dans l'air inscrite dans la réglementation du travail, mais aucun seuil réglementaire n'existe pour le grand public et, notamment, pour les personnes sensibles (femmes enceintes, enfants, etc.). Le seuil du code du travail est de 50 $\mu\text{g.m}^{-3}$ d'air sur une durée de 8 heures par jour, 5 jours par semaine et

pendant 40 ans. L'OMS propose un seuil grand public d'1 $\mu\text{g.m}^{-3}$ sur une durée d'un an (24h/24). Les mesures effectuées par la CSC (17 références testées), dans des conditions de ventilation très faible, avec des lampes « rodées » 15 mn avant la casse et à 50 cm au-dessus du lieu de bris (là où la concentration est la plus élevée), montrent une concentration maximale de 25 $\mu\text{g.m}^{-3}$ atteinte pendant quelques minutes ;
- d'autre part, en cas d'utilisation d'une lampe fluorescente compacte sur une durée prolongée et à une distance inférieure à 30 cm (distance de précaution fixée dans différents textes et utilisée pour plusieurs études). Cette situation concerne plus particulièrement les porteurs d'implants. ■

LYON

« Éclairage public et développement durable »

La ville de Lyon participe à un projet européen de coopération entre plusieurs collectivités dont l'objectif est d'échanger et de diffuser les bonnes pratiques dans le domaine du développement durable en éclairage public. Dans ce contexte, la capitale des Gaules organisera un 1^{er} forum régional réunissant les différents partenaires et acteurs de la profession pour faire un état des lieux des pratiques actuelles.

Cette manifestation se tiendra le 12 avril 2011 à Lyon.

(Renseignements : Antoine Bouchet, tél. : 04 72 53 58 00 ; fax : 04 72 53 68 09). ■